



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

âge de la retraite

Question au Gouvernement n° 953

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Arnaud Robinet, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Arnaud Robinet. Madame la ministre des affaires sociales, alors que vendredi paraît le rapport Moreau, ma question concerne la future réforme des retraites, que vous avez bien du mal à engager... Et pour cause ! Confrontés à la réalité du terrain et non plus baignant dans les fantasmes que vous entreteniez du temps où vous étiez dans l'opposition, vous et vos collègues vous retrouvez tellement embourbés dans vos mensonges que vous ne savez plus si vous devez reculer ou avancer.

2003 : le Parti socialiste dénonce, par la voix de son porte-parole Benoît Hamon, la décision du Gouvernement d'allonger la durée de cotisation. Quelques mois plus tard, dans le texte de sa motion pour le congrès de Dijon, François Hollande promet de " conserver le départ à la retraite à soixante ans ".

2010 : vous annoncez tambour battant " un retour à l'âge légal à soixante ans ". (*" Eh oui ! " sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

2012 : alors là, c'est le grand flou.... On ne sait plus qui écouter dans la cacophonie ambiante de votre camp, où seule compte la victoire. Vous érigez l'âge légal de soixante ans en totem, excluant tout allongement de la durée de cotisation avant au moins 2020 - mais force est de constater qu'il y avait bien un loup derrière tout cela. Enfin, il y a encore quelques jours, vous excluez avec force et conviction l'idée même de travailler plus longtemps.

À ce niveau d'incohérence, l'on peut se demander s'il s'agit de mensonges ou d'incompétence. (*" Les deux ! " sur de nombreux bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Résultat : sur ce sujet comme sur tant d'autres, votre gouvernement est complètement perdu ! Dernier exemple en date : dimanche dernier, la porte-parole du Gouvernement a peiné pour trouver un exemple de réforme menée par le gouvernement de gauche dans le domaine des retraites. La raison est simple : il n'a jamais rien entrepris sur le sujet !

Le mensonge a été l'oxygène de votre campagne présidentielle, mesdames, messieurs les socialistes ; aujourd'hui, il vous asphyxie et empêche le pays d'avancer.

Au sujet des retraites, ce que nous attendons de vous, madame la ministre, et de votre gouvernement est simple : ramener tous les régimes aux mêmes conditions, à savoir même durée de cotisation, même âge de départ à la retraite et même mode de calcul ; pas de mesure hypocrite en jouant uniquement sur la durée de cotisation.

Madame la ministre, ma question est simple : à l'heure où il est plus que temps de se mettre au travail et de ne plus promettre tout et n'importe quoi, serez-vous enfin capable, face à la représentation nationale, de dire la vérité aux Français et donner les grandes lignes de la réforme des retraites ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

M. Michel Sapin, *ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social*. Monsieur le député, je vous prie de bien vouloir excuser Marisol Touraine, retenue en ce moment au Sénat, et qui aurait certainement aimé répondre à votre question. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Bernard Accoyer. Elle s'est défilée !

M. Michel Sapin, *ministre*. Pourrions-nous convenir au moins d'une chose, monsieur Robinet : sur un sujet comme celui-ci, ce n'est peut-être pas la peine d'utiliser les grands mots que vous prononcez. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) En effet, la première constatation que nous pourrions faire ensemble, c'est qu'au cours de ces dernières années, il y a eu au moins trois si ce n'est quatre réformes des retraites. (*Mêmes mouvements.*) À chaque fois, vous ou vos amis les avez présentées comme étant la dernière des réformes, celle qui allait résoudre tous les problèmes ! En 2010, la plus récente a, elle aussi, été présentée comme l'ultime ! Or vous n'avez rien réglé ! Le déficit est toujours là : 20 milliards de déficit à l'horizon des années 2020. L'injustice est toujours là : vous l'avez renforcée. (*Mêmes mouvements.*)

Comment donc allons-nous agir ? Tout d'abord, monsieur le député, contrairement à ce que vous et votre majorité avez fait, nous allons agir par le dialogue (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe UMP.*), à travers le respect des autres, le respect des partenaires sociaux (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*), par la recherche, autant que faire se peut, d'un certain nombre de directions communes. Vous savez, quand on agit par le dialogue, on agit dans la durée, alors que vous, vous avez agi uniquement dans la dureté. Nous avons une méthode : celle du dialogue. Elle commence par le rapport de Mme Moreau que vous avez mentionné et que nous pourrions analyser ensemble ; elle continuera par la grande conférence de la fin de la semaine prochaine, qui permettra à tous les partenaires d'aborder le sujet ; elle se prolongera par la concertation au cours des mois de juillet et d'août et du début du mois de septembre, pour trouver les meilleures solutions, c'est-à-dire les solutions efficaces pour installer dans la durée un système auquel nous tenons, celui du système par répartition, un système juste et solidaire ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs des groupes écologiste et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Robinet](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 953

Rubrique : Retraites : régime général

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 juin 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 juin 2013](#)